



Rassurez-vous, c'est pour votre bien !

Déclaration Liminaire à la Formation Spécialisée DIPA du 05 novembre 2024

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis pour une formation spécialisée, avec plusieurs points à l'ordre du jour, notamment l'approbation des dépenses, la présentation des rapports des assistantes sociales, des ISST, des registres d'hygiène, sécurité, et conditions de travail, point sur le bureau France Handling entre autre.

Avant de débiter, il est impossible d'ignorer la baisse de 27 % des crédits alloués à la fonction publique, réduction censée, selon le ministre, « nous faire collectivement prendre conscience de la réalité économique de notre pays ». Nous avons pourtant les "Mozart" de l'économie, mais nous nous retrouvons face à une dette abyssale.

Après la confirmation de la poursuite du gel du point d'indice, les fonctionnaires perdent la Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (GIPA). Mais pas de panique, selon le ministre, c'est pour notre bien, et il justifie cette décision par la nécessité de revoir les mécanismes de revalorisation salariale dans la fonction publique, en les adaptant aux nouvelles réalités budgétaires. Ca va faire mal !!!

En bonus, comme un gâteau de mariage, nous voilà gratifiés du souhait d'une seconde journée de solidarité et de trois jours de carence ! En clair, non seulement on nous demande plus, mais on nous garantit moins. Ce gouvernement prétend vouloir aligner le public sur le privé, alors que près de 75 % des entreprises privées couvrent les jours de carence et maintiennent une rémunération pleine, et tant mieux pour elles. Eh oui, rien de plus égalitaire que de traiter différemment ceux que l'on souhaite aligner. Notre fédération UNSA des Finances a proposé que le jour de carence soit pris en charge par la prévoyance de notre future Protection Sociale Complémentaire (PSC), comme dans le privé; mais cette proposition a été refusée par l'administration, et les autres fédérations syndicales sont restées silencieuses.

Vous ramez pour vous en sortir financièrement, le gouvernement vous met la tête sous l'eau ! Selon des projections, l'impact financier pour trois jours de carence serait de "au minimum":

- 201 € pour un agent de catégorie C
- 229 € pour un agent de catégorie B
- 300 € pour un agent de catégorie A

À ces montants s'ajoute la perte due au maintien de salaire réduit à 90 % :

- 14 € pour un agent de catégorie C
- 16 € pour un agent de catégorie B
- 20 € pour un agent de catégorie A

Pour les agents publics malades, c'est donc la double peine : davantage de jours de carence et une rémunération moindre.

La justification ministérielle ? L'absentéisme, pardi ! Mais ce qui est gênant, c'est l'oubli commode de l'absentéisme des élus, après tout, pourquoi se pencher sur une si petite broutille alors qu'on a déjà les fonctionnaires à pointer du doigt ?

En réalité, par manque d'ambitions politique pour l'attractivité, nous avons des carences de postes à pourvoir, si nous résorbons le sous-effectif, les agents seront peut-être moins souvent en arrêt de travail. Ce sous-effectif entraîne une surcharge de travail, obligeant les fonctionnaires à assumer des tâches normalement réparties entre plusieurs personnes. Cette situation engendre du stress chronique : les douaniers, par exemple, doivent gérer des délais serrés et des responsabilités accrues, ce qui conduit à une fatigue mentale et physique et, inévitablement, à des arrêts de travail.

On continue de nous bassiner avec la perte d'attractivité de la fonction publique, de notre Ministère et de notre Administration, améliorer la qualité de vie et les conditions de travail, améliorer le régime indemnitaire et mieux reconnaître le travail des agents sont autant d'ingrédients nécessaires pour renforcer notre attractivité.

Pendant que le pouvoir d'achat des douaniers, lui, file au fond du gouffre. Et comme si de rien n'était, on nous annonce fièrement que le projet de loi de finances 2025 n'envisage aucune négociation salariale pour les fonctionnaires. L'UNSA Douanes reste néanmoins déterminée à œuvrer pour la reconnaissance de ses agents, notamment pour l'amélioration du régime indemnitaire des douanières et des douaniers.

Revenons à l'ordre du jour : nous validerons les dépenses programmées au titre de la formation spécialisée. Ensuite, nous aborderons le rapport des assistantes sociales du ministère. Force est de constater que de plus en plus d'agents sollicitent ces services. Les problématiques rencontrées sont principalement d'ordre financier, les mesures gouvernementales en faveur du pouvoir d'achat des fonctionnaires sont totalement insuffisantes face au coût de la vie, sans oublier le tassement des grilles indiciaires et de logement, notamment la question de la double résidence. Oui, nous avons un bilan, mais où est le plan d'actions ? Peut-être qu'il est coincé dans une pièce d'un ministère.

Par la suite, nous aurons la présentation des registres d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, ainsi que les rapports de l'ISST. Nous constatons de nombreuses problématiques, allant des questions de bâtiment aux prestations de ménage, en passant par l'inconfort thermique. Les services du pôle prévention et du PLI sont présents avec les moyens dont ils disposent, mais doivent composer avec la bonne volonté des prestataires extérieurs (ménage, bailleurs, etc.). Sans une véritable puissance, la maîtrise n'est rien... Il est crucial d'adopter une position ferme face aux prestataires, afin de mettre fin aux bras de fer perdus d'avance !

Ainsi, à la DIPA, l'un des enjeux majeurs, au-delà de l'attractivité, est de s'assurer que les agents ne tombent pas malades et se sentent bien. Certes, le budget de la formation spécialisée et les actions du pôle prévention sont cruciaux. Au lieu de s'attaquer aux jours de carences. Il y a des carences que nos décideurs doivent s'engager à combler, en particulier concernant le sous-effectif et les questions indemnitaire. Mais ne vous inquiétez pas, après tout, nous sommes dans un ministère, pas dans un cabinet de fées !